



Nous vous invitons à contacter le référent handicap du CLEIS pour toute demande relative à l'adaptation de parcours de formation aux situations de handicap.

**Référente handicap**<sup>1</sup> du CLEIS : Mme POILROUX Magali

Contacts : 07 83 52 93 78/ [magalipoilroux.cleis@gmail.com](mailto:magalipoilroux.cleis@gmail.com)

Nous vous proposons l'élaboration d'un cursus personnalisé en 3 étapes :

- 1) Prise de contact du candidat en situation de handicap avec la référente handicap afin qu'il apporte des précisions sur ses besoins spécifiques.
- 2) Passage en commission d'aménagement des parcours : tout justificatif utile doit être apporté afin de permettre à la commission de bien cerner la situation du candidat et les adaptations à apporter au cursus de formation.
- 3) Elaboration d'un cursus de formation personnalisé.

Vous trouverez ci-dessous un extrait du guide AGEFIPH sur la gestion des situations de handicap :

Quelques techniques de compensation possibles en situation de formation, selon le besoin et la nature de la déficience

Accessibilité physique (accès aux lieux de formation, aux postes de formation)	Déficience motrice	Adaptations techniques
	Déficience auditive	Sources sonores modifiées en sources visuelles
	Déficience du psychisme	Adaptations réduisant la charge mentale
	Déficience visuelle	Apprentissage de la locomotion
Accessibilité à la connaissance, aux savoirs et aux savoir-faire	Déficience auditive	Adaptations pédagogiques, nouvelles technologies, aides humaines
Accessibilité à la communication et à l'environnement relationnel	Déficience visuelle	Matériels dédiés, nouvelles technologies
	Déficience auditive	Sensibilisation de l'environnement

1 Les missions du référent handicap portent sur l'accueil, l'information, l'organisation et la mise en œuvre des parcours de formation des candidats en situation de handicap ;

# ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

